

*Questions orales*

Le député d'Edmonton qui s'énerve par là ferait mieux d'être sur ses gardes, parce que le chef de l'opposition, quand il était ministre, faisait partie du groupe qui a concocté le Programme énergétique national. Ce programme nous a valu l'impôt sur les revenus pétroliers, la redevance d'indemnisation pétrolière, l'impôt sur les revenus pétroliers supplémentaires, et le taux de propriété canadienne. . .

**Mme le vice-président:** Le député d'Okanagan—Shuswap a la parole.

\* \* \*

**LES COMMUNICATIONS**

**M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap):** Madame la Présidente, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Lorsque le CRTC a annoncé sa décision de permettre la concurrence sur le marché des services téléphoniques interurbains, il a assuré aux Canadiens que les tarifs pour appels locaux resteraient abordables.

Récemment, Bell Canada a présenté une demande afin de hausser ses tarifs pour appels locaux à cause de l'érosion de ses recettes provenant des appels interurbains. Bell Canada, qui a affiché des profits de quelque 986 millions de dollars en 1991, augmentera de 10 p. 100 ses tarifs pour appels locaux dans le cas des abonnés au service résidence et de 9 p. 100 dans le cas des abonnés au service d'affaires.

Je veux demander au vice-premier ministre s'il est prêt à reconnaître que ces hausses rendront les tarifs pour appels locaux inabordables, particulièrement dans l'économie stagnante d'aujourd'hui, et s'il verra à ce que le CRTC respecte l'engagement qu'il a pris envers les Canadiens lorsqu'il leur a assuré que les tarifs pour appels locaux resteraient abordables.

**L'hon. Gerry Weiner (ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté):** Madame la Présidente, si je comprends bien, le CRTC étudie actuellement la question. Toutes les parties intéressées auront l'occasion de présenter leur point de vue. Le ministre de la Consommation et des Affaires commerciales a fait une intervention très valable lorsqu'il a répondu à une question sur ce sujet plus tôt cette semaine à la Chambre. Je suis certain qu'il surveillera de près les délibérations du CRTC au nom de tous les consommateurs.

• (1200)

**M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap):** Madame la Présidente, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

L'article 1302 de l'Accord de libre-échange nord-américain exige que le prix des services offerts par les réseaux publics reflète ce qu'il en coûte pour offrir ces services. De plus, les sociétés américaines, y compris les entreprises de télécommunications et de revente, auraient accès aux réseaux publics de façon non discriminatoire.

Je veux demander au ministre s'il n'est pas d'accord avec moi pour dire que, une fois l'ALENA en vigueur, les sociétés américaines se serviront de nos réseaux pour enlever des clients aux entreprises canadiennes de télécommunications. N'est-il pas d'accord avec moi pour dire que cela fera diminuer davantage les recettes provenant des appels interurbains et forcera les entreprises canadiennes de télécommunications à demander des hausses encore plus importantes des tarifs pour appels locaux?

**L'hon. Gerry Weiner (ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté):** Non.

\* \* \*

**LA PÊCHE AUX PÉTONCLES**

**M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso):** Madame la Présidente, ma question s'adresse à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le 24 janvier, huit bateaux de pêche aux pétoncles américains ont été arraisonnés pour avoir pêché illégalement dans les eaux canadiennes à l'extérieur du Banc Georges. Cette pêche illégale aux pétoncles dans les eaux canadiennes continue.

Toutes les nuits, de 12 à 17 bateaux américains prennent illégalement des milliers de livres de pétoncles canadiennes d'une valeur de plusieurs centaines de milliers de dollars. Les propriétaires de bateaux américains savent que le gouvernement a montré son impuissance à faire respecter les lois canadiennes de la pêche dans nos eaux côtières.

Quand le gouvernement va-t-il sévir contre ces navires maraudeurs américains et commencer à faire patrouiller adéquatement nos eaux côtières?

**L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame la Présidente, ce problème nous a été signalé, à moi et au ministre des Pêches, par le député de South Shore qui partage certaines des inquiétudes du député.

Nous avons examiné le problème. Nous sommes prêts à prendre des mesures conjointement avec le secteur de la pêche aux pétoncles comme nous l'avons déjà fait avec d'autres secteurs, que ce soit à propos de la surpêche pratiquée par les Européens ou de l'accord que nous avons avec les États-Unis.

Nous avons examiné la situation et nous prendrons toutes les mesures nécessaires.